

**Concours européen de composition Erasmus 2012**

**Université Paris 8**

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du programme européen de mobilité Erasmus qui se tiendra en 2012, le Département Musique et le Service des relations et de la coopération internationales de l'Université Paris 8 organisent un concours international de composition de musique électroacoustique.

**Règlement :**

1. Le sujet du concours est la composition d'une œuvre musicale électroacoustique sur support ou exécutée en temps réel (*live electronics*) pour deux à huit haut-parleurs. Les étudiants et les élèves des institutions européennes (universités, conservatoires, etc.) de niveau Master – diplôme en cours ou obtenu après le 1<sup>er</sup> janvier 2009 – peuvent participer. L'inscription au concours est gratuite.

Trois œuvres musicales seront sélectionnées pour le concert-conférence à l'Université Paris 8 qui aura lieu au début du mois de juin 2012 (premier, deuxième et troisième prix). L'Université Paris 8 prendra en charge le voyage et l'hébergement des gagnants. Les prix seront annoncés au cours du mois de mai 2012.

2. Chaque candidat(e) compositeur ne peut présenter qu'une seule œuvre écrite pour dispositif audionumérique (le *live electronics* est possible) d'une durée de sept à quinze minutes.

– Equipement audionumérique (concert) :

Mac Book Pro (Mac OS 10.6 / Microsoft système 7) ;

Tous types de logiciels libres tournant sur l'un des deux systèmes d'exploitation ;

Reaper ;

Max 5 ou 6 (cycling74) ;

Carte son fire face 800 ;

Microphones DPA séries 4099, Schoeps ou équivalents ;

Dispositif de spatialisation octophonique (8 haut-parleurs Meyer Sound UPM1P disposés en cercle et 1 Subwoofer UPW1P).

Les lauréats pourront apporter si nécessaire leur propre ordinateur, environnement logiciel et carte son pour la diffusion.

3. L'anonymat étant requis, le disque compact ou DVD portera un pseudonyme et sera accompagné par la fiche d'inscription officielle. Les fichiers devront être au format Wave ou Aiff, quelque soit le taux de résolution et le taux d'échantillonnage (96 KHz maximum). Une fiche technique décrivant le dispositif devra être jointe au dossier.

4. Dans la fiche d'inscription, les candidats devront attester par écrit que les œuvres présentées sont originales et inédites, et n'ont jamais été exécutées ou diffusées en public (en partie, en entier ou sous aucune autre forme) ni primées à d'autres concours. Le candidat doit joindre à la fiche d'inscription (1) une copie du diplôme d'études et (2) une copie du passeport ou de la carte d'identité.

5. Les inscriptions devront parvenir au secrétariat du concours au plus tard le 15 avril 2012 (le cachet de la poste faisant foi).

6. Les œuvres et les candidats non conformes aux règles du concours seront rejetés sans aucune possibilité de recours. Les décisions du jury sont souveraines et sans appel. Uniquement les finalistes seront notifiés par e-mail. Le jury se réserve le droit de diviser les prix ou de ne pas les attribuer.

Jury : Guilherme Carvalho, Antonio Lai, José Manuel Lopez Lopez, Anne Sedes et Horacio Vaggione.

Les documents (disque compact ou DVD, fiche technique, fiche d'inscription, copie du diplôme ou de l'attestation des études, copie du passeport ou de la carte d'identité) doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Université Paris 8  
Département Musique  
Concours européen de composition Erasmus 2012 Université Paris 8  
2 rue de la Liberté  
93526 Saint-Denis cedex  
France